

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **22 mai 2013**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes **M. Mustapha MEDHIOUB**.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Portefeuille-titres	4	6 295 309,963	6 853 623,993
Obligations et valeurs assimilées		5 907 164,815	6 678 219,666
Titres des Organismes de Placement Collectif		388 145,148	175 404,327
Placements monétaires et disponibilités		1 766 758,044	1 658 377,666
Placements monétaires	5	1 185 741,527	1 225 878,443
Disponibilités		581 016,517	432 499,223
Créances d'exploitation	8	0,697	164 130,638
		TOTAL ACTIF	8 062 068,704
			8 676 132,297
 <i>PASSIF</i>			
Opérateurs créditeurs	9	13 858,529	22 362,254
Autres créditeurs divers	10	6 305,361	5 728,860
		TOTAL PASSIF	20 163,890
			28 091,114
 <i>ACTIF NET</i>			
Capital	13	7 800 999,660	8 411 525,539
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		55,694	204,029
Sommes distribuables de l'exercice en cours		240 849,460	236 311,615
		ACTIF NET	8 041 904,814
			8 648 041,183
		TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	8 062 068,704
			8 676 132,297

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		31 Décembre	
	Note	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus du portefeuille-titres	6	270 967,332	267 153,382
Revenus des obligations et valeurs assimilées		270 939,430	263 346,429
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		27,902	3 806,953
Revenus des placements monétaires	7	24 039,049	62 267,576
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		295 006,381	329 420,958
Charges de gestion des placements	11	(62 223,338)	(74 376,622)
REVENU NET DES PLACEMENTS		232 783,043	255 044,336
Autres charges	12	(9 027,999)	(9 105,058)
RESULTAT D'EXPLOITATION		223 755,044	245 939,278
Régularisation du résultat d'exploitation		17 094,416	(9 627,663)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		240 849,460	236 311,615
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(17 094,416)	9 627,663
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 051,234	(2 541,234)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		18 917,447	17 024,202
Frais de négociation		(32,954)	(16,688)
RESULTAT DE L'EXERCICE		243 690,771	260 405,558

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Année 2012</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	243 690,771	260 405,558
Résultat d'exploitation	223 755,044	245 939,278
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 051,234	(2 541,234)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	18 917,447	17 024,202
Frais de négociation de titres	(32,954)	(16,688)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(190 615,193)	(292 969,435)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(659 211,947)	(402 969,934)
Souscriptions		
- Capital	8 837 324,326	13 202 211,857
- Régularisation des sommes non distribuables	896,653	11 095,108
- Régularisation des sommes distribuables	296 323,249	360 445,489
Rachats		
- Capital	(9 467 570,786)	(13 590 023,230)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 111,799)	(11 776,546)
- Régularisation des sommes distribuables	(325 073,590)	(374 922,612)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(606 136,369)	(435 533,811)
ACTIF NET		
En début de période	8 648 041,183	9 083 574,994
En fin de période	8 041 904,814	8 648 041,183
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	83 347	87 196
En fin de période	77 102	83 347
VALEUR LIQUIDATIVE	104,302	103,759
TAUX DE RENDEMENT	3,26%	2,88%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012, à D : 6 295 309,963, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		5 772 625,546	5 907 164,815	73,45%
<u>Obligations</u>		4 356 164,950	4 458 620,721	55,44%
Obligations AIL 2008 au taux de 6,5%	5000	100 000,000	101 324,932	1,26%
Obligations AIL 2010/1 au taux de 5,25%	500	30 000,000	30 925,151	0,38%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5000	500 000,000	510 126,027	6,34%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de 5,5%	2450	245 000,000	255 072,115	3,17%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de TMM+1%	2000	200 000,000	207 009,439	2,57%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1000	86 660,000	89 297,451	1,11%
Obligations CIL 2008/1 au taux de 6,5%	1000	20 000,000	20 355,164	0,25%
Obligations CIL 2009/1 au taux de 5,5%	3500	139 999,950	142 783,534	1,78%
Obligations CIL 2009/3 au taux de 5,25%	1500	90 000,000	93 489,820	1,16%
Obligations CIL 2009/3 au taux de TMM+0,75%	1500	90 000,000	92 950,128	1,16%
Obligations TLG 2008/2 au taux de 6,5%	3000	60 000,000	60 298,177	0,75%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4700	381 875,000	399 126,421	4,96%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1500	129 990,000	134 281,406	1,67%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1500	120 000,000	123 277,216	1,53%
Obligations TL 2009/1 au taux de 6,5%	1500	60 000,000	62 606,123	0,78%
Obligations TL 2009/2 au taux de 5,125%	1500	90 000,000	92 809,466	1,15%
Obligations TL 2011/1 au taux de TMM+0,7%	1000	80 000,000	81 649,436	1,02%
Obligations TL 2011/1 au taux de 5,75%	1000	80 000,000	82 065,849	1,02%
Obligations TL 2011/2 au taux de 5,95%	2800	223 040,000	224 950,760	2,80%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3000	240 000,000	242 220,381	3,01%

Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3000	210 000,000	214 059,616	2,66%
Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1500	142 500,000	145 018,619	1,80%
Obligations U.I.B 2011/2 au taux de 5,9%	1000	100 000,000	104 346,011	1,30%
Obligations H.L 2009/1 au taux variable de TMM+1,5%	5000	200 000,000	203 344,351	2,53%
Obligations H.L 2009/2 au taux de 5,5%	1000	40 000,000	40 472,548	0,50%
Obligations H.L 2010/1 au taux de 5,25%	1500	90 000,000	92 040,164	1,14%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2000	184 600,000	184 620,993	2,30%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3000	262 500,000	262 531,003	3,26%
Obligations EL WIFEK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	2000	160 000,000	165 568,420	2,06%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		1 416 460,596	1 448 544,094	18,01%
BTA 03-2016-5,25%	400	388 150,000	401 773,109	5,00%
BTA 10A 6,75% 11/07/17	500	542 710,596	556 379,561	6,92%
BTA 4ANS 5% 12/10/2015	100	98 300,000	99 186,671	1,23%
BTA 7 ANS 5,5% 12/10/18	400	387 300,000	391 204,753	4,86%
Titres des Organismes de Placement Collectif		386 201,426	388 145,148	4,83%
Actions SICAV				
TUNISIE SICAV	2 700	385 478,300	387 423,000	4,82%
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,126	722,148	0,01%
Total		6 158 826,972	6 295 309,963	78,28%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			78,09%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2011	6 695 202,197	159 174,398	(752,602)	6 853 623,993	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations des sociétés	63 040,000			63 040,000	
Bons du trésor assimilables (BTA)	634 750,000			634 750,000	
Actions SICAV	385 478,300			385 478,300	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Obligations des sociétés	(821 439,000)			(821 439,000)	
Bons du trésor assimilables (BTA)	(625 969,153)			(625 969,153)	15 000,000
Actions SICAV	(172 235,372)			(172 235,372)	3 917,447
* Variation des plus ou moins values latente portefeuilles titres			1 051,234	1 051,234	
* Variations des intérêts courus		(22 990,039)		(22 990,039)	
Soldes au 31 décembre 2012	6 158 826,972	136 184,359	298,632	6 295 309,963	18 917,447

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 1.185.741,527 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/12/2012</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		581 398,284	586 722,030	7,30%
AMEN BANK		581 398,284	586 722,030	7,30%
Billets de trésorerie	600 000	597 631,743	599 019,497	7,45%
UNIFACTOR au 23/01/2013 (au taux de 5,9%)	300 000	298 825,773	299 139,912	3,72%
Attijari Leasing au 04/01/2013 (au taux 6%)	300 000	298 805,970	299 879,585	3,73%
Total général		1 179 030,027	1 185 741,527	14,74%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		14,71%		

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31.12.2012 D : 270.967,332 , contre D : 267.153,382 à la même date de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	Année 2012	Année 2011
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	206 544,134	232 916,304
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	64 395,296	30 430,125
<u>Dividendes</u>		
- des titres OPCVM	27,902	3 806,953
TOTAL	270 967,332	267 153,382

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2012 à D : 24.039,049, contre D : 62.267,576, à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	Année 2012	Année 2011
Intérêts des billets de trésorerie	10 528,968	8 856,544
Intérêts des dépôts à vue	12 512,170	24 444,152
Intérêts des certificats de dépôt	997,911	28 966,880
TOTAL	24 039,049	62 267,576

Note 8 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 31 Décembre 2012 un solde de D : 0,697, contre D : 164.130,638, à la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Solde des souscriptions et rachats des deux dernières journées de décembre	-	156 243,826
Intérêts échus et non encore encaissés sur Obligations BH 2009	-	7 886,476
Autres	0,697	0,336
Total	<u>0,697</u>	<u>164 130,638</u>

Note 9 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2012 à D : 13.858,529 contre D : 22.362,254 au 31.12.2011 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Smart Asset Management	4 731,012	6 007,583
Maxula Bourse	7 096,518	14 258,893
Rémunération du dépositaire	2 030,999	2 095,778
Total	<u>13 858,529</u>	<u>22 362,254</u>

Note 10 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2012 à D : 6.305,361 contre D : 5.728,860 au 31.12.2011, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Redevance du CMF	681,544	735,753
Retenue à la source sur commissions	2 286,209	4 907,014
Solde des souscriptions et rachats des deux dernières journées de décembre	3 232,449	-
Autres	105,159	86,093
Total	<u>6 305,361</u>	<u>5 728,860</u>

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31.12.2012 à D : 62.223,338, contre D : 74.376,622, pour l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Commission de gestion	21 069,305	29 029,733
Commission de distribution	31 603,956	34 694,720
Commission de dépôt	9 550,077	10 652,169
Total	<u>62 223,338</u>	<u>74 376,622</u>

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31.12.2012 à D : 9.027,999 contre D : 9.105,058 pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Redevance du CMF	7 439,744	9 000,658
Commissions bancaires	1 588,255	104,400
Total	<u>9 027,999</u>	<u>9 105,058</u>

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2011

Montant	8 411 525,539
Nombre de titres	83 347
Nombre d'actionnaires	175

Souscriptions réalisées

Montant	8 837 324,326
Nombre de titres émis	87 566
Nombre d'actionnaires nouveaux	200

Rachats effectués

Montant	(9 467 570,786)
Nombre de titres rachetés	(93 811)
Nombre d'actionnaires sortants	(205)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	18 917,447
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 051,234
Régularisation des sommes non distribuables	(215,146)
Frais de négociation de titres	(32,954)

Capital au 31-12-2012

Montant	7 800 999,660
Nombre de titres	77 102
Nombre d'actionnaires	170

Note 14 : Autres informations					
14.1. Données par action et ratios pertinents					
Données par action	2012	2011	2010	2009	2008
Revenus des placements	3,826	3,952	3,486	4,022	2,108
Charges de gestion des placements	(0,807)	(0,892)	(0,695)	(0,785)	(0,499)
Revenus net des placements	3,019	3,060	2,791	3,236	1,608
Autres charges	(0,117)	(0,109)	(0,090)	(0,104)	(0,154)
Résultat d'exploitation (1)	2,902	2,951	2,700	3,132	1,455
Régularisation du résultat d'exploitation	0,222	(0,116)	0,714	0,304	1,777
Sommes distribuables de l'exercice	3,124	2,835	3,414	3,437	3,232
Variation des plus values potentielles	0,014	(0,030)	0,021	(0,016)	0,019
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,245	0,204	0,028	0,378	0,281
Frais de négociation	-	-	-	(0,004)	-
Plus (ou moins) values sur titres (2)	0,259	0,174	0,048	0,358	0,300
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,161	3,124	2,748	3,490	1,755
Résultat non distribuables de l'exercice	0,259	0,174	0,048	0,358	0,300
Régularisation du résultat non distribuable	(0,003)	(0,008)	0,005	0,030	0,015
Sommes non distribuables de l'exercice	0,256	0,166	0,054	0,389	0,315
Valeur liquidative	104,302	103,759	104,174	104,142	103,552
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	0,78%	0,86%	0,67%	0,76%	0,49%
Autres charges / actif net moyen	0,11%	0,11%	0,09%	0,10%	0,15%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,00%	2,73%	3,28%	3,31%	3,18%

14.2. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 14 avril 2010, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 8.062.069, un actif net de D : 8.041.905 et un bénéfice de D : 243.691, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la

4. société au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

5. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

6. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 15 avril 2013

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 15 avril 2013

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB